

Avis voté en plénière du 13 juin 2017

Les fermes aquacoles marines et continentales: enjeux et conditions d'un développement durable réussi

Déclaration du groupe des Personnalités qualifiées

Jacques Pasquier : « Créer des élevages aquacoles est une nécessité, pour installer des paysans de la mer, comme nous les appelons à la Confédération paysanne.

Certains et certaines d'entre nous ont en tête les images du documentaire de 2004 « Le cauchemar de Darwin », racontant le business de la perche du Nil, poisson du lac Victoria. Une catastrophe écologique doublée de catastrophes sociales pour les uns, manne économique pour quelques autres... La perche du Nil est une source importante de protéines aquatiques qui nourrit les Européens, pourtant le lac Victoria n'est pas la mer du Nord, puisqu'il borde le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie ... Plus récemment, le panga, est le nouveau poisson du scandale, venu du Vietnam...!

Alors oui il y a une opportunité à développer l'aquaculture. Aujourd'hui nous manguons de ressources alors que nous avons le second espace maritime au monde. Il y a tant à faire qu'on peut prendre soin de concilier protection et mise en valeur de l'environnement, développement économique et progrès social. On n'est pas obligé de faire les mêmes erreurs que pour l'agriculture et son développement, il y a 50 ans.

Les conflits d'usage des espaces littoraux sont une des difficultés, aussi bien en termes d'occupation des espaces que de qualité de ceux-ci.

À chacun ses problèmes de cohabitation! Au Cameroun, il arrive qu'un hippopotame, animal totalement herbivore, vienne s'ébattre aux milieux des cages d'élevage... Ici, les tensions sont d'une autre nature.

Ainsi les activités économiques, dont agricoles, touristiques, portuaires ou balnéaires, conditionnent le bon état des milieux pour l'aquaculture...et réciproquement!

Pour l'aquaculture, bien entendu, la qualité de l'eau est primordiale, aussi bien au regard des pollutions chimiques que bactériologiques. Dans les estuaires, l'apport en eau douce en quantité suffisante est une nécessité, en particulier pour l'ostréiculture.

L'aquaculture française est une activité apte à satisfaire aux trois piliers du développent durable : elle crée de l'activité et génère des emplois, elle est complémentaire à l'activité de pêche et permet ainsi de préserver les ressources halieutiques. De plus, elle est en capacité de conforter la ressource en produits aquacoles pour lesquels la France est très déficitaire, en offrant des produits d'une qualité sanitaire mieux maîtrisée.

L'aquaculture est un moyen d'apporter quelques réponses en termes économique, alimentaire et social aux Outre-mer, pour lesquels il y a urgence à proposer un développement endémique!

Oui, il y a des règles, des normes à respecter pour installer ou développer des fermes aquacoles, mais appliquons aussi des principes de bon sens... la perche du Nil et le panga, nous arrivent ici par fret aérien... En avril 2010 le volcan islandais, Eyjafjallajökull, a généré un début de pénurie, en bloquant le trafic aérien. Nous vivons une époque moderne! Je voterai cet avis ».